

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 12 avril 2013 portant nomination des membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière, prévue aux articles L. 4241-5 et L. 4241-14 du code de la santé publique**

NOR : AFSH1330246A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4241-5 et D. 4241-22 ;  
Vu les propositions des syndicats et associations professionnelles,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés en qualité de membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière en qualité de représentants des pharmaciens, pour une durée de trois ans :

M. Philippe DENRY, représentant la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, membre titulaire.

Mme Marylène GUINARD, représentant la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, membre suppléant.

M. Jean SCHIES, représentant l'Union nationale des pharmacies de France, membre titulaire.

M. Jean-Paul PROVOST, représentant l'Union nationale des pharmacies de France, membre suppléant.

Mme Christiane GUIOT-BARRIERE, représentant l'Association de pharmacie rurale, membre titulaire.

M. Benoît THIEBAUT, représentant l'Association de pharmacie rurale, membre suppléant.

Mme Mireille JOUANNET, représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens et résidents des établissements français d'hospitalisation publics, membre titulaire.

M. Pierre FAURE, représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens et résidents des établissements français d'hospitalisation publics, membre suppléant.

M. Philippe MEUNIER, représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires, membre titulaire.

Mme Valentine BREANT, représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires, membre suppléant.

M. André-Paul GAMOT, représentant le Syndicat national des pharmaciens gérants hospitaliers publics et privés et des pharmaciens des hôpitaux à temps partiel, membre titulaire.

Mme Florence COMPAGNON, représentant le Syndicat national des pharmaciens gérants hospitaliers publics et privés et des pharmaciens des hôpitaux à temps partiel, membre suppléant.

Mme Catherine HOURTIGUET, représentant l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine, membre titulaire.

Mme Béatrice BARRIERE, représentant l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine, membre suppléant.

#### Article 2

Sont nommés en qualité de membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière en qualité de représentants des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière, pour une durée de trois ans :

M. Jean-Marie FONTENEAU, représentant la Fédération nationale des industries chimiques CGT, membre titulaire.

Mme Marie-Thérèse GUILLON, représentant la Fédération nationale des industries chimiques CGT, membre suppléant.

M. Olivier CLARHAUT, représentant la Fédération nationale de la pharmacie Force ouvrière, membre titulaire.

Mme Michèle DAYRAS, représentant la Fédération nationale de la pharmacie Force ouvrière, membre suppléant.

Mme Sophie ROUZAUD, représentant la Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux CFDT, membre titulaire.

Mme Caroline DASSONNEVILLE, représentant la Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux CFDT, membre suppléant.

M. Denis VANHECKE, représentant la Fédération nationale CFTC santé-sociaux, membre titulaire.

M. Christian CUMIN, représentant la Fédération nationale CFTC santé-sociaux, membre suppléant.

M. Roger HALEGOUET, représentant la Fédération nationale des syndicats du personnel d'encadrement des industries chimiques et connexes CFE-CGC, membre titulaire.

M. Patrick BEGUIN, représentant la Fédération nationale des syndicats du personnel d'encadrement des industries chimiques et connexes CFE-CGC, membre suppléant.

Mme Carole SOULAY, représentant la Fédération nationale Sud santé-sociaux, membre titulaire.

M. Bruno COUBLUC, représentant la Fédération nationale Sud santé-sociaux, membre suppléant.

M. Jean CALLOU, représentant l'Union nationale des syndicats autonomes santé et sociaux publics et privés, membre titulaire.

Mme Séverine MEYRUEIX, représentant l'Union nationale des syndicats autonomes santé et sociaux publics et privés, membre suppléant.

Mme Marylène COUTINEAU, représentant le Syndicat des managers publics de santé, membre titulaire.

M. Philippe LEGRAND, représentant le Syndicat des managers publics de santé, membre suppléant.

Mme Marie-Hélène GRONGNET, représentant l'Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière, membre titulaire.

M. David AUTHIER, représentant l'Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière, membre suppléant.

### Article 3

Sont nommées en qualité de membres de la commission des préparateurs en pharmacie et des préparateurs en pharmacie hospitalière les personnalités qualifiées suivantes :

Mme Marie-Line INTILIA, directrice du centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière de Lyon.

M. Bernard ROCHETTE, président d'honneur de l'Association des cours professionnels de la pharmacie de Paris.

### Article 4

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 12 avril 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'offre de soins,*  
J. DEBEAUPUIS